



## A retenir

<b>COLZA</b>	<p><b>Méligèthe</b> : Risque moyen sur colzas sains et vigoureux au stade D2 – E. Risque moyen à fort au même stade sur colzas peu vigoureux ou stressés. Risque nul pour les parcelles à F1.</p> <p><b>Charançon de la tige du colza</b> : Risque faible sur les parcelles protégées. Fin de risque dans les prochains jours pour les parcelles les plus proches de la floraison. Vigilance sur les parcelles les plus tardives non protégées.</p> <p><b>Puceron cendré du chou</b> : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée</p>
<b>POIS PROTEAGINEUX</b>	<p><b>Sitone</b> : Risque actuellement fort en pois d'hiver non protégés, et moyen à fort en pois de printemps non protégés selon le stade. Risque faible sur les parcelles protégées.</p>
<b>FEVEROLE</b>	<p><b>Sitone</b> : Risque faible. Fin de la période de risque.</p> <p><b>Botrytis</b> : Risque moyen. Début de la période de risque.</p>
<b>CÉRÉALES A PAILLE</b>	<p><b>Piétin verse</b> : risque moyen à faible selon les situations</p> <p><b>Oïdium</b> : risque faible</p> <p><b>Septoriose</b> : période de risque non atteinte. Maladie en progression sur les semis très précoces en situation propice.</p> <p><b>Rouille brune</b> : période de risque non atteinte. Présence de l'inoculum sur variétés très sensibles.</p> <p><b>Rouille naine, Rhynchosporiose</b> : période de risque non atteinte.</p>
<b>ANNEXES</b>	<p><b>Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021</b> relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs</p> <p><b>Identification des stades du colza</b></p>

## COLZA



### Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures, ainsi que l'étiquetage de ces produits, sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs, et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides. Plus d'informations en annexe 1.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

**Comité de validation :**  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.

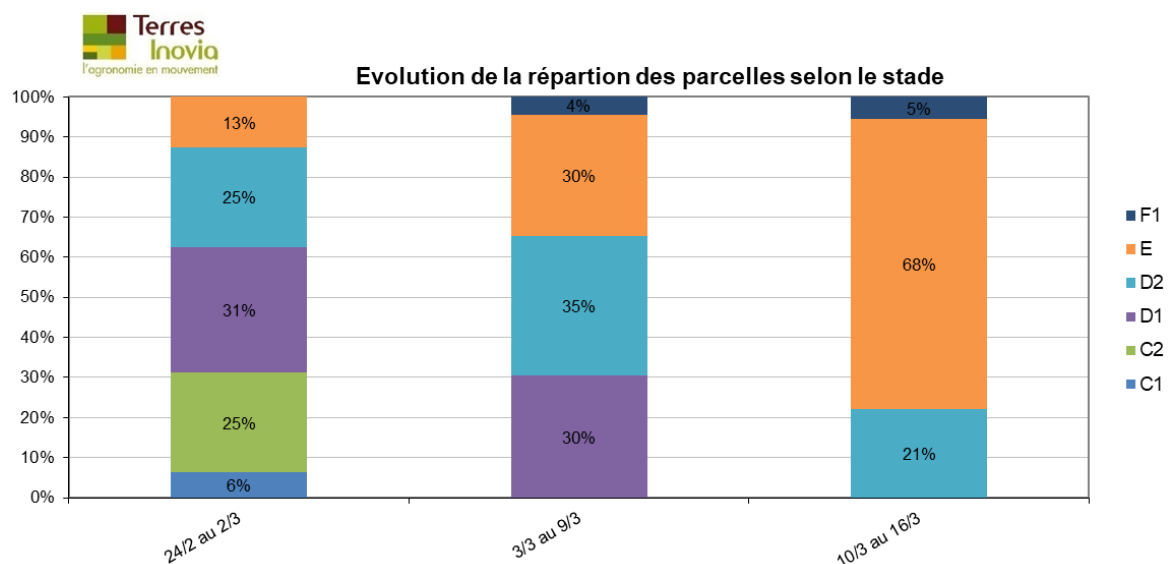
### • Stades phénologiques et état des cultures

Les 2/3 des parcelles sont actuellement au stade E (BBCH57) correspondant à la séparation des boutons. Près de la moitié d'entre elles sont à ce stade depuis la semaine passée, et vont entrer en floraison très prochainement. L'ensemble de ces parcelles au stade E présente déjà quelques fleurs ouvertes (1 à 10% des plantes).

Les pluies et la remontée des minimales vont favoriser cette évolution des stades.

On note 2 parcelles sur 10 à D2 (BBCH 57) avec l'inflorescence principale dégagée.

Voir la description des stades en annexe 2.



### • Mèligèthes (*Meligethes aeneus* F.)

#### Techniques alternatives: Mélange variétal et mèligèthes

*L'association d'une variété de colza haute et à floraison très précoce, en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt, peut permettre de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt.*

*Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les mèligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. Lorsque les infestations sont faibles, cela permet de maintenir les populations en-dessous des seuils indicatifs de risque, ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes.*

*En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.*

*Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. Lorsque la culture est en pleine floraison, les mèligèthes contribuent à la pollinisation des fleurs.*

L'ensemble des parcelles signale la présence de méligèthes, avec en moyenne 48% de plantes porteuses. Un chiffre à relativiser car extrêmement hétérogène.

Le nombre moyen de méligèthes par plante est légèrement supérieur à 2, et semble diminuer sur une semaine (voir graphique).

Le nombre maximal d'insecte par plante sur une parcelle ne dépasse pas 5, contre 8 la semaine dernière.



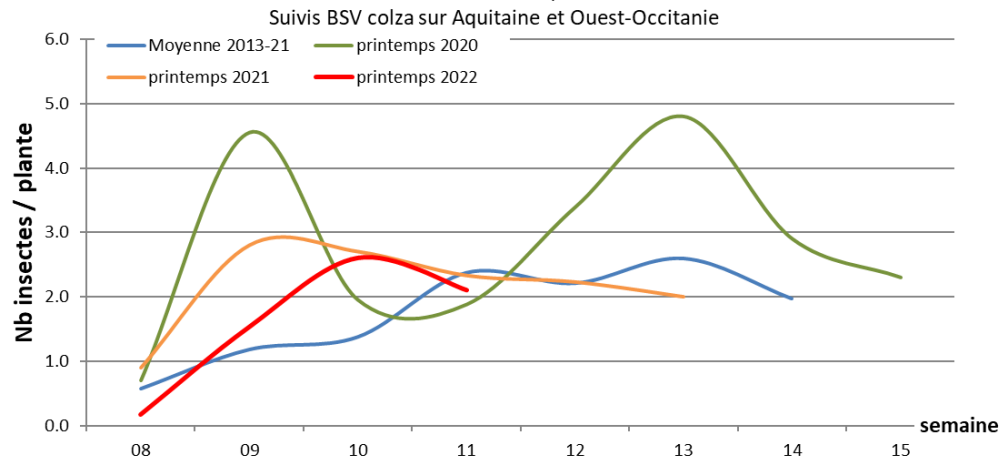
Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter - Photo Terres Inovia

**Le nombre d'insectes observés par plante doit être interprété selon le stade de développement du colza, et de sa vigueur.** Un colza sain et vigoureux pourra supporter une pression méligèthe plus importante qu'un colza en difficulté en sortie hiver, dont les capacités de compensation sont affectées (dégâts de larve, mauvais enracinement, etc.).

Rappelons que les variétés hautes et très précoces peuvent participer à la gestion du ravageur en tant que plante piège. Dans ces situations, l'observation à la parcelle reste toujours importante. Cette année le décalage de la variété haute et très précoce est au rendez-vous et est bien visible vis-à-vis de la variété d'intérêt.

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)



**Période de risque :** du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

**Seuil indicatif de risque :** Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement <b>pas d'intervention justifiée</b> . Attendre le stade E pour évaluer le risque	<b>4 à 6 méligèthes</b> par plante
Colza stressé ou peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	<b>1 méligèthe</b> par plante	<b>2 à 3 méligèthes</b> par plante

(\*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

**Évaluation du risque : Risque moyen sur colzas sains et vigoureux au stade D2 – E. Risque moyen à fort au même stade sur colzas peu vigoureux. Risque nul pour les parcelles à F1.**

La pression méligèthes a peu évolué sur les derniers jours. Par ailleurs, sur une majorité des parcelles, les premières fleurs ouvertes attirent l'insecte, le détournant des boutons floraux pas encore éclos, et par conséquent très sensibles aux attaques.

Les conditions ventées sur une grande partie du réseau n'ont pas été favorables à l'activité de l'insecte.

Le risque va par également continuer de diminuer à mesure que les fleurs vont s'ouvrir.

Il est néanmoins extrêmement important de surveiller l'évolution de la pression, en particulier pour les colzas les plus tardifs et ceux les moins vigoureux.

#### • **Charançon de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

4 parcelles observées cette semaine, avec **1 seule capture de 1 insecte**.

Les plantes sont en phase de sensibilité sur la quasi-totalité des parcelles, mais vont rapidement sortir de cette phase à l'approche de la floraison.

Concernant le **charançon de la tige du chou**, **rarement nuisible**, les captures se poursuivent, tout en continuant elles aussi à diminuer.

**Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque.**



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia)

**Le charançon de la tige du chou** se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

**Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs** : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

**Charançon de la tige du chou**  
(*Ceutorhynchus quadridens*)

**RAREMENT NUISIBLE**

**Extrémités des pattes rousses**

**Forte pilosité cendrée**



**Charançon de la tige du colza**  
(*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

**Extrémités des pattes noires**

**Pilosité courte, aspect brun**

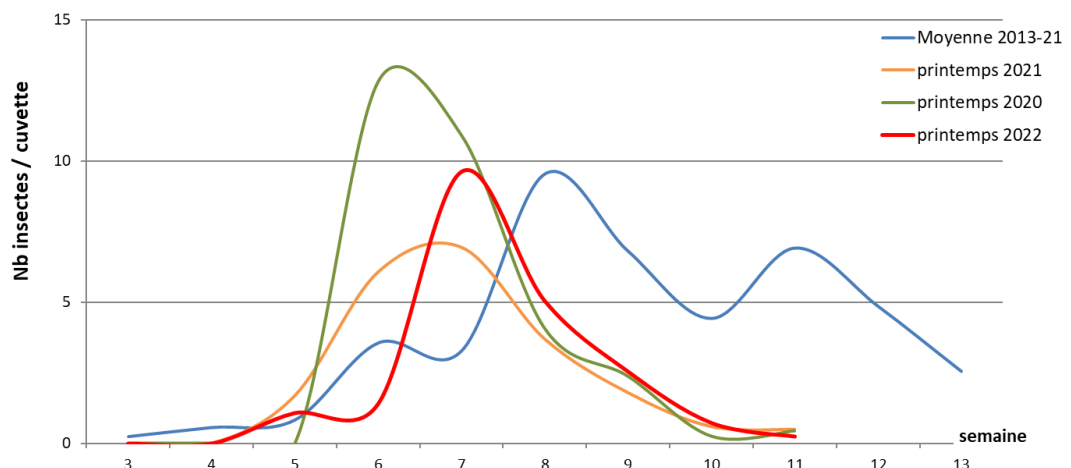


**Période de risque** : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

**Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)**

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie





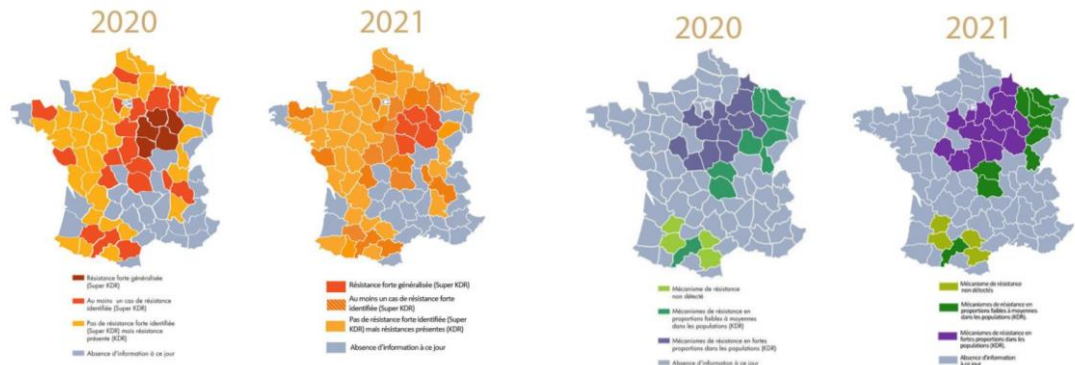
**Évaluation du risque : Risque faible sur la majorité des parcelles. Fin de risque dans les prochains jours pour les parcelles les plus proches de la floraison. Vigilance sur les parcelles les plus tardives non protégées.**

Les captures sont désormais quasi-nulles, et le colza est en train de sortir de la phase de risque. L'entrée en floraison marque la fin de la phase sensible.

La nuisibilité étant d'autant plus faible que l'attaque est tardive, le risque est globalement faible sur l'ensemble du réseau, à très faible pour les parcelles les plus proches de la floraison.

Maintenir la surveillance sur les parcelles les plus tardives.

Suivi des résistances : pour plus d'informations, voir l'[article Terres Inovia](#) concernant le **suivi des résistances en ravageurs d'automne et de printemps**.



Cartographies des niveaux de résistance des populations de grosses altises (à gauche) et de charançon du bourgeon terminal (à droite) – Graphiques Terres Inovia

- **Pucerons cendrés** (*Brevicoryne brassicae* L.)

Le puceron cendré est observé dans 1 parcelle de l'est gersois, sur les 12 observées. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. Pas d'autres signalements à ce jour dans le réseau, au centre des parcelles comme en bordure, d'où démarrent les attaques.

**Période de risque** : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuils indicatifs de risque** :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention** : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

**Évaluation du risque : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée.**

A ce jour, très peu de retours. 1 parcelle du réseau signale la présence l'insecte.

La semaine passée, 2 parcelles hors réseau dans le Gers et le Tarn remontaient la présence du ravageur.

La surveillance est d'ores et déjà recommandée pour identifier d'éventuelles infestations précoces, les plus nuisibles si elles ne sont pas contrôlées.

# PROTEAGINEUX

## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant les protéagineux (féverole d'hiver, pois d'hiver et pois de printemps) est mis en œuvre pour la campagne 2022. Le réseau est en cours de construction, il se compose pour l'heure de 14 parcelles :

- 3 parcelles de féverole d'hiver : Gers (1), Lot et Garonne (1) et Tarn (1)
- 6 parcelles de pois d'hiver : Aude (1), Gers (2), Haute-Garonne (2) et Tarn (1)
- 5 parcelles de pois de printemps : Aude (1), Haute-Garonne (3), Tarn-et-Garonne (1)

### • Stades phénologiques et état des cultures

Malgré un début de campagne humide et plutôt froid en janvier qui a limité la croissance des plantes, les parcelles de protéagineux du Sud-Ouest profitent maintenant d'un temps plus clément.

Dans les parcelles du réseau :

- Les **féveroles** du réseau ont été semées entre le 15 novembre et 24 novembre et sont maintenant au stade **4 à 6 feuilles** (BBCH14-16) parmi celles observées cette semaine.
- Les **pois d'hiver** du réseau ont été semés entre le 29 octobre et le 20 décembre et sont maintenant au stade **4 à 8 feuilles** (BBCH14 et BBCH18) parmi celles observées cette semaine.
- Les **pois de printemps** du réseau ont été semés entre le 23 novembre et le 24 février et sont maintenant entre les stades **5 à 8 feuilles** (BBCH15 à BBCH18) parmi celles observées cette semaine.

# POIS PROTEAGINEUX

### • Sitones (*Sitona lineatus*)

L'identification du risque engendré par les sitones se fait à partir des dégâts d'adultes (encoques semi-circulaires sur le bord des feuilles). **Rappelons que les dégâts d'adultes sont sans conséquence pour les pois et que la nuisibilité est engendrée par les larves qui se nourrissent des nodosités, contre lesquelles il n'y a pas d'intervention possible.** Les conditions climatiques douces favorisent l'activité des sitones.

**Pois d'hiver** : la majorité des parcelles est encore dans la période de risque. Sur 6 parcelles observées cette semaine, 3 présentent des dégâts de sitones de forte intensité (plus de dix morsures sur les deux stipules du bas), et 1 de moyenne intensité (5 à 10 morsures). Les attaques ont été observées depuis début mars.

**Pois de printemps** : La moitié des parcelles sont encore dans la période de risque. Sur 5 parcelles observées cette semaine, 2 présentent des dégâts de sitones de forte intensité (plus de dix morsures sur les deux stipules du bas), et 1 de moyenne intensité (5 à 10 morsures). Les attaques ont été observées depuis début mars.

*Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) du pois de printemps et 10 feuilles (BBCH19) du pois d'hiver ; température maximale supérieur à 12°C.*

*Seuil indicatif de risque : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.*

**Evaluation du risque : Risque actuellement fort en pois d'hiver non protégés et moyen à fort en pois de printemps non protégés selon le stade. Risque faible sur les parcelles protégées.**

Les pois d'hiver sont toujours en pleine période de risque. Bien maintenir la surveillance jusqu'à 8-10 feuilles, en particulier sur les parcelles non protégées. Attention, hors réseau les stades sont plus hétérogènes, moins développés, et impliquent d'adapter l'évaluation du risque.

Les parcelles de pois de printemps les plus avancées dans le réseau évoluent globalement vers la fin du risque. Néanmoins, certaines parcelles semées tardivement restent très sensibles.

Surveillez vos parcelles.

# FEVEROLE D'HIVER

## • Sitones (*Sitona lineatus*)

Les parcelles semées début novembre sortent de la période de risque, d'autant plus vite que les conditions sont poussantes. Parmi 3 parcelles observées cette semaine, 2 présentent des dégâts de sitones de forte intensité (plus de dix morsures sur les deux stipules du bas) et 1 de moyenne intensité (5 à 10 morsures). Néanmoins, la période la plus sensible est désormais passée, et ces symptômes sont issus d'attaques plus précoces dans le cycle.

*Période de risque* : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) ; température maximale supérieur à 12°C.

*Seuil indicatif de risque* : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.

## Evaluation du risque : Fin de la période de risque.

Les dégâts observés à ce jour sont généralement issus d'attaques plus précoces. De nouvelles arrivées n'entraîneront désormais pas ou très peu de dégâts.

## • Botrytis (*Botrytis fabae*) et Ascochytose (*Ascochyta fabae*)

Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 1 présente des dégâts importants de botrytis avec plus de 50% des feuilles inférieures touchées.

Pas de signalement d'ascochytose.

*Période de risque* : de début à fin floraison.

*Seuil indicatif de risque* : apparition des premières tâches.

**Botrytis et ascochytose de la féverole** : difficiles de les différencier en début d'attaque !



Photo de Botrytis – Terres Inovia (1)



Photo d'Ascochytose – Terres Inovia (2)

**Botrytis** (1) en phase non agressive : nombreuses petites taches brun-chocolat dispersées sur la feuille, ( $\varnothing$  de 2-3 mm), évoluant en tâches arrondies, claires et entourées d'un halo foncé. **C'est la maladie que l'on retrouve majoritairement dans le Sud-ouest aujourd'hui.**

**Ascochytose** (2) : petites tâches diffuses de couleur cendrée, évoluant en lésions à pourtour noir et centre clair avec nombreuses pycnides (points noirs). Nécrose pouvant trouser la feuille.

Quand la maladie est plus installée, le botrytis se caractérise par de nombreuses petites taches brunes uniformes et dispersées sur la feuille. Les taches d'ascochytose présentent une plage blanche avec des pycnides au centre de la nécrose.

## Evaluation du risque : Risque actuellement moyen.

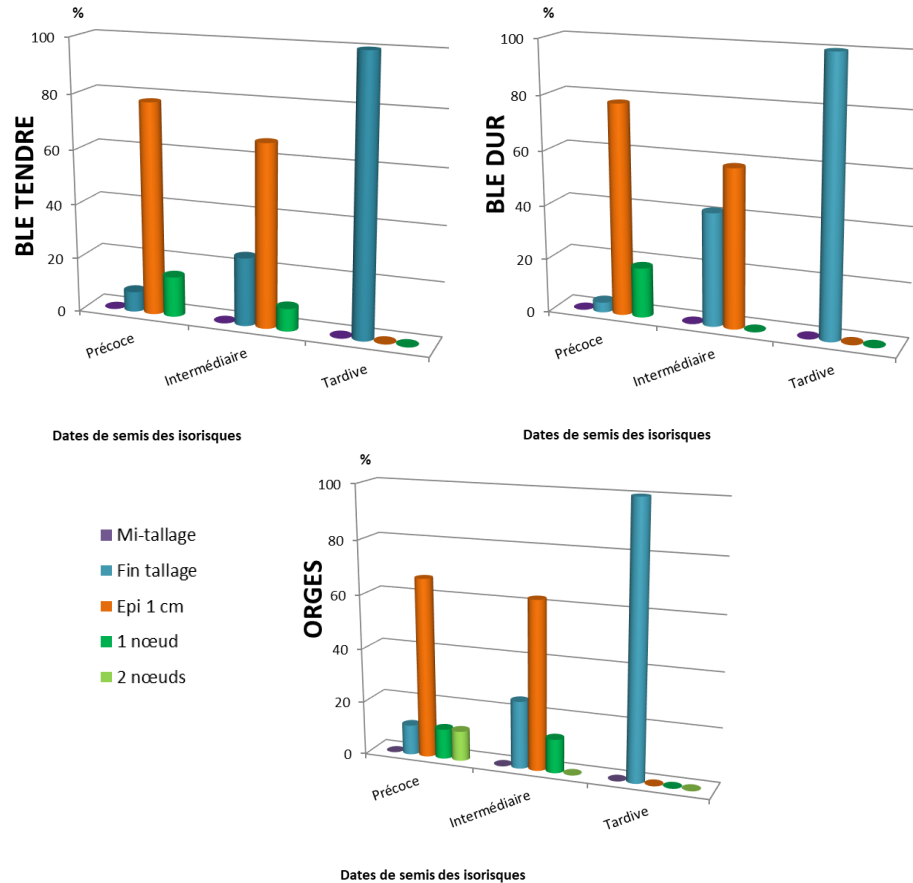
Début de la période de risque. Les signalements restent limités mais il est indispensable de bien identifier les tous premiers symptômes pour en limiter la propagation. Maintenir la vigilance.



# CEREALES A PAILLE

## • Stades phénologiques et état des cultures

Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces. **La montaison a commencé pour les semis d'octobre et début novembre. Les semis de fin novembre sont toujours en fin tallage.**



## • Piétin Verse

Aucun isorisque ne présente à ce jour de symptômes.

Le **modèle TOP** donne, cette semaine, un indice de gravité **moyen à fort** pour des semis précoces (15-25 octobre) en situations à risque : sols légers, parcelles à reliquats importants et retour fréquent du blé dans la rotation.

Il donne un indice **faible** pour les autres situations.



Symptômes de piétin verse – Arvalis

**Période de risque :** A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'au stade 2 nœuds

**Seuil indicatif de risque :** si plus de 30% des tiges sont atteintes

**Évaluation du risque** : Risque moyen à fort sur les semis très précoces en situations propices (limons profonds drainants), risque faible dans les autres situations.

Pour évaluer le risque de vos parcelles, en plus de vos observations, vous pouvez utiliser la grille agronomique fournie la semaine dernière.

### • Septoriose

Dans notre réseau, 6 sites présentent de la septoriose sur les feuilles basses des blés tendres et des blés durs. Les départements les plus concernés sont ceux à l'est de la région.

Les **semis de mi-octobre** sont impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 100 % des pieds touchés sur F4 et 10 à 20% sur F3. En blé dur, 10 à 100% des pieds sont touchés sur F4 et 30% des F3. Les **semis de fin octobre et début novembre** présentent de la septoriose sur feuilles basses sur 5 à 10% des pieds.

**En parcelles**, des symptômes commencent à être visibles sur feuilles basses sur semis précoces.



Symptômes de septoriose sur blé tendre – Source : Arvalis

**Période de risque** : Entre 2 nœuds et Dernière feuille pointante des blés

**Seuil indicatif de risque** : si plus de 20 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensible.

**Évaluation du risque** : la période de risque n'est pas atteinte. L'inoculum est encore peu présent sur feuilles basses, en particulier sur les semis après fin octobre. Les conditions climatiques à venir seront déterminantes : températures douces et précipitations régulières feront monter l'inoculum des feuilles basses à celles intermédiaires.

### • Rouille brune

Cette semaine, trois sites (31, 31, 82) présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** uniquement. Il n'y a pas de nouvelles zones touchées.

10 à 50% des F4 sont touchées et 10 à 20% des F3. Seules les variétés sensibles sont concernées.

L'inoculum de l'automne est présent en faible quantité, il commence très doucement à s'exprimer en parcelles (Aude, Ariège, Tarn et Haute Garonne) sur variétés sensibles (Providence, RGT César, RGT Montecarlo, Pibrac, Giembologna, Bologna, Tiepolo, ...).



Symptômes de rouille brune sur blé tendre – Source : Arvalis

**Période de risque :** A partir de 2 nœuds

**Seuil indicatif de risque :** Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

**Évaluation du risque :** La période de risque n'est pas encore atteinte. L'inoculum est présent de manière ponctuelle sur variétés sensibles des semis très précoces. Son évolution peut être rapide dans ces parcelles si le temps doux se maintient. Dans les autres situations, le risque est retardé.

### • Oïdium

Un isorisque (31), sur les 9 notés cette semaine, présente de l'oïdium sur orge sensible et moyennement sensible. Seule cette espèce est impactée. 10 à 20% des plantes sont touchées sur F4 et F3.

Les conditions douces et pluvieuses sont moyennement propices à la maladie. Toutefois, certaines orges ont un très bon développement végétatif, ce qui est un facteur favorisant l'oïdium, en particulier pour les variétés sensibles (Amistar).



Symptômes d'oïdium sur orge – Source : Arvalis

**Période de risque :** A partir du stade « Epi 1 cm »

**Seuil indicatif de risque :** en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

**Évaluation du risque :** La douceur actuelle est propice à son développement, mais la pluie pourra limiter l'extension de l'inoculum. A ce jour, peu de situations présentent des symptômes.

### • Rouille naine de l'orge

Il y a une augmentation de la présence de rouille naine cette semaine : 5 sites (11, 31, 31, 81, 82) présentent des symptômes de la maladie.

40 à 100% des F4 présentent des symptômes et 10 à 30% des F3. Ce sont des sites semés en octobre avec des variétés sensibles.

L'inoculum de l'automne est présent, il commence à s'exprimer en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaela, Amistar, Margaux, ...).



Symptômes de rouille naine sur orge – Source : Arvalis

**Période de risque :** De 1 nœud à gonflement

**Seuil indicatif de risque :** Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

**Évaluation du risque :** La période de risque commence. Le climat courant montaison sera décisif quant à son évolution : l'inoculum est présent sur variétés sensibles semées tôt, son évolution peut être rapide et explosive sur ces variétés-là. Surveiller attentivement vos parcelles dès le stade 1 nœud.



## • Rhynchosporiose de l'orge

Un site (Haute-Garonne) présente des symptômes (10% à 20% des plantes) sur F4 sur variétés très sensibles à peu sensibles semées mi- octobre.



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Source : Arvalis

**Période de risque :** A partir de 1 nœud

**Seuil indicatif de risque :** Apparition des premiers symptômes

**Évaluation du risque :** les parcelles, notamment de variétés sensibles, seront à surveiller dès 1 nœud, cette maladie pouvant être explosive.

## • Mosaïque (*Polymyxa graminis*)

Des parcelles présentent actuellement des symptômes dans le Lauragais sur blé dur. Les symptômes les plus courants sont des plantes chétives, un tallage réduit, un jaunissement de la pointe des vieilles feuilles, puis leur dessèchement, un rougissement de la gaine et ultérieurement des tirets chlorotiques répartis irrégulièrement et parallèles aux nervures sur les feuilles.



Photos : Symptômes de mosaïque sur blés durs - Arvalis

**Évaluation du risque :** les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant actuellement de la mosaïque.

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
  - Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
  - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.
- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoriques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

# ANNEXE 1 : NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



## Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.

### Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

### Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.



A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

## ANNEXE 2 : IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA

**Stade D1 BBCH 50** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

**Stade D2 BBCH53** : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E BBCH57** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

**Stade F1 BBCH60** : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

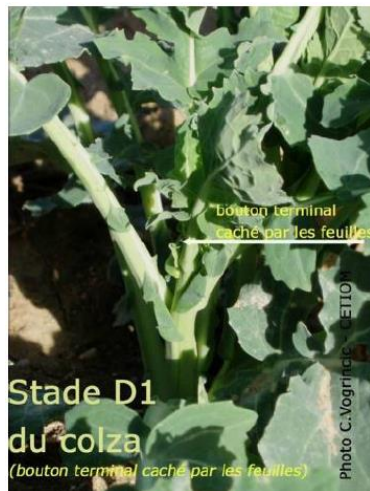


Figure 4 : Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Figure 4 : Stade D2 : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.



Figure 4 : Stade E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Figure 4 : Stade F1 : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte